

NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ Non à l'accompagnement de la destruction de la DGFIP !

Au-delà des éléments de langage et de la concertation de façade, le projet NRP est un véritable plan social visant à supprimer un maximum d'effectifs et de services.

Où travaillerons-nous demain ? Vu les disparitions organisées des implantations DGFIP et malgré les pseudo-priorités, tout est possible.

Ce sera la mobilité contrainte, y compris hors département.

La Direction vous fait miroiter des débouchés de carrière étincelants dans des postes « à forte responsabilité et à haute valeur ajoutée ». Y croyez-vous vraiment ?

Les comptables responsables personnellement et pécuniairement vont disparaître, et subsisteront quelques rares centres de gestion réservés aux AFIP ou AFIPA. Les conseillers aux décideurs locaux auraient une « rémunération attractive », mais certainement pas au niveau de l'indemnité de responsabilité comptable ni avec les prérogatives des comptables actuels.

Une des conséquences sera la disparition des perspectives de carrière pour les catégories A et A+.

Voilà la récompense de votre engagement exemplaire !

Demain, comme tout agent de la DGFIP, vous devrez subir la mobilité et, plus que jamais, elle sera le fait du Prince. Pensez à la situation dans le privé de ces cadres qui se sont investis pour accompagner le plan social de l'entreprise, avant d'être eux aussi licenciés. Votre collaboration ne vous permettra certainement pas d'être l'heureux survivant du plan social.

Les comptables ont toujours su mettre leur disponibilité et leur professionnalisme au service des ordonnateurs. De quel droit décréter que le conseil aux collectivités est mal rendu, alors que tout a été fait pour priver les comptables des moyens pour assurer cette mission ?

Comment imaginer que les fusions de service permettent de mieux gérer ? Peut-on faire mieux avec un grand service quand il est le regroupement de plusieurs en difficultés ? Les problèmes s'additionnent, les emplois se soustraient.

C'est bien l'avenir de la DGFIP et de ses missions qui est en jeu en même temps que le nôtre, tant du point de vue personnel que professionnel.

L'intersyndicale de l'Aude réaffirme son opposition totale et farouche au projet présenté par les pouvoirs publics.

Elle refuse unanimement d'entrer dans une discussion qui viserait à l'amender à la marge, nationalement ou localement, et appelle l'ensemble des personnels à en faire autant.

Personne ne s'en sortira individuellement, seules l'opposition et l'action collective sont de mise aujourd'hui.

DÉFENDONS-NOUS ! VOUS SEULS POUVEZ DÉCIDER DE LA SUITE !

